

AMAP « Les paniers de Nizerel » - NIZEREL

Contrat d'engagement du 30 octobre 2020 au 23 avril 2021

ADHÉRENT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Port./travail : _____

Courriel : _____ @ _____

PRODUCTEUR

Le Pain d'Antonin

Antonin Masi

5 route de Cortevaix, le Bois Dernier

71460 Cormatin

Tél. 06 19 99 73 10

Avec la farine de Julien Taton (71260 Saint-Albain) et du Moulin Gribory (03120 Chatelus) SIRET : 490 674 603 00041



Pour notre santé et celle de la Terre

Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix à l'heure de la distribution. Un pain oublié est un pain perdu.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Montant à régler (calculé en bas à droite) :

_____ €

Sommes acquittées :
Le chèque est encaissé le 10 de chaque mois

Montant, échéance 1 : _____ €

Montant, échéance 2 : _____ €

Montant, échéance 3 : _____ €

Montant, échéance 4 : _____ €

Montant, échéance 5 : _____ €

Montant, échéance 6 : _____ €

Règlement à l'ordre d'Antonin Masi

Réalisé en deux exemplaires à _____
le ____ / ____ / _____

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :

BON DE COMMANDE PAIN - NIZEREL

Dans les cases, indiquer le nombre de pains souhaités.

Date	Campagne	Pavot	Graines	Petit épeautre
	1 kg	1 kg	1 kg	800 g
Prix / pièce	4,80 €	6,20 €	5,90 €	5,90 €
Prix / kg	4,800 €	6,200 €	5,900 €	7,375 €
30 octobre				
6 novembre				
13 novembre				
20 novembre				
27 novembre				
4 décembre				
11 décembre				
18 décembre				
25 décembre	Pas de livraison			
1 janvier	Pas de livraison			
8 janvier				
15 janvier				
22 janvier				
29 janvier				
5 février				
12 février				
19 février				
26 février				
5 mars				
12 mars				
19 mars				
26 mars				
2 avril				
9 avril				
16 avril	Semaine d'absence non planifiée			
23 avril	Semaine d'absence non planifiée			
NB total de pains				
Sous-total €				
MONTANT TOTAL À RÉGLER				€

En raison des congés du producteur (« semaine non planifiée »), ne pas remplir les 2 dernières lignes du bon de commande.